



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
28 mars 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Réunion régionale préparatoire au Forum Asie-Pacifique de l'énergie

Bangkok, 14-15 mars 2013

Projet de rapport

Résumé

La Réunion régionale préparatoire au Forum Asie-Pacifique de l'énergie s'est tenue à Bangkok les 14 et 15 mars 2013 pour examiner le document de référence intitulé « Problèmes émergents et persistants ainsi que possibilités de coopération régionale pour promouvoir et renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie » et pour examiner deux projets de document final: le projet de déclaration ministérielle et le projet de plan d'action. Le présent rapport contient les projets de document final révisés par la Réunion régionale préparatoire, y compris la recommandation de décision soumise au Forum.

I. Questions appelant des décisions du Forum Asie-Pacifique de l'énergie ou portées à son attention

1. La Réunion régionale préparatoire recommande que le Segment hauts responsables du Forum Asie-Pacifique de l'énergie examine le projet de déclaration ministérielle et le projet de plan d'action figurant ci-dessous afin d'en recommander l'approbation et l'adoption par les ministres.

A. Projet de déclaration ministérielle

Projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique

**Façonner l'avenir de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique
[Accepté sous réserve de consultation]**

Nous, Ministres de l'énergie et chefs de délégation des membres et membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique participant au Forum Asie-Pacifique de l'énergie tenu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 27 au 30 mai 2013, [Accepté sous réserve de consultation]

Réaffirmant les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement¹ et d'Action 21², et *rappelant* les recommandations et conclusions figurant dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »)³, [Accepté sous réserve de consultation]

Rappelant les résolutions de l'Assemblée générale 66/151, du 20 décembre 2010, sur l'Année internationale de l'énergie durable pour tous; 66/206, du 22 décembre 2011, sur la promotion de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et 67/215 par laquelle l'Assemblée a décidé de proclamer la décennie 2014-2024 Décennie des Nations Unies de l'énergie durable pour tous, [Accepté sous réserve de consultation]

Rappelant également le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons »⁴, en particulier les paragraphes 125 à 129, qui traitent de l'énergie, [Accepté sous réserve de consultation]

Rappelant en outre les résolutions de la Commission 63/6 sur la mise en œuvre de la coopération énergétique inter pays pour renforcer la sécurité énergétique en vue du développement durable et élargir l'accès aux services énergétiques dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; 64/3, « Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique »; 67/2, « Promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique »; et 68/11 sur la connectivité pour la sécurité énergétique, [Accepté sous réserve de consultation]

Rappelant que la Commission, dans sa résolution 67/2, a prié la Secrétaire exécutive d'organiser en 2013 le Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel afin d'examiner les progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique dans le règlement des problèmes de sécurité énergétique, aux niveaux de la région, des pays et des ménages, et de faciliter un dialogue permanent entre les États membres pour accroître la sécurité énergétique et œuvrer en faveur d'un développement durable, [Accepté sous réserve de consultation]

Tenant pleinement compte des besoins prioritaires légitimes des pays en développement pour parvenir à une croissance économique durable et à l'élimination de la pauvreté, [Accepté sous réserve de consultation]

Ayant à l'esprit les contributions et recommandations des réunions sous-régionales préparatoires au Forum Asie-Pacifique de l'énergie tenues en 2012 dans toutes les sous-régions, [Accepté sous réserve de consultation]

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

² *Ibid.*, annexe II.

³ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

⁴ Résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe.

Exprimant notre gratitude à la Fédération de Russie, pays hôte, pour son appui actif au processus préparatoire, [Accepté sous réserve de consultation]

Exprimant nos remerciements aux organismes et institutions des Nations Unies et aux autres organisations régionales et internationales qui ont contribué au processus préparatoire et sont représentées au Forum, [Accepté sous réserve de consultation]

1. *Avons conscience* que la sécurité énergétique est un problème primordial pour le développement de tous les pays de la région Asie-Pacifique [et soulève des difficultés particulières pour pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement];

2. **[Avons conscience de l'interdépendance de la sécurité énergétique et des autres composantes essentielles du développement durable, en particulier la sécurité de l'eau et de l'alimentation dans la région Asie-Pacifique;] [Variante 1: supprimer tout le paragraphe et le transférer dans le plan d'action] [Variante 2: Avons conscience des liens réciproques entre l'énergie, l'alimentation et l'eau;]**

3. **[Soulignons que les politiques nationales, régionales et sous-régionales de l'énergie ne doivent pas nuire aux éléments primordiaux du développement durable, dont l'environnement, l'eau et la sécurité alimentaire;]**

4. *Constatons avec préoccupation* que 1,7 milliard de personnes dans la région Asie-Pacifique dépendent principalement de la biomasse traditionnelle pour la cuisine et le chauffage, qu'environ 700 millions de personnes dans la région n'ont pas l'électricité et que, même lorsque des services énergétiques sont disponibles, ils sont trop coûteux pour des millions de pauvres.

5. *Avons conscience* que dans la région Asie-Pacifique, où se trouvent pourtant les plus grands producteurs et consommateurs d'énergie et où l'importance du commerce intrarégional augmente constamment, le potentiel de pleine coopération énergétique est loin d'être exploité convenablement; [Accepté sous réserve de consultation]

6. *Avons conscience* que la demande d'énergie dans la région Asie-Pacifique augmente plus vite que dans les autres régions, qu'elle devrait presque doubler d'ici à 2030 d'après les projections et que les combustibles fossiles restent la principale source d'énergie pour répondre à cette demande; [Accepté sous réserve de consultation]

7. Nous *prévoyons* qu'une hausse inévitable de la production et de la consommation de ressources énergétiques dans la région renforcera son rôle dans l'économie mondiale et dans le secteur mondial de l'énergie; nous devons par conséquent amplifier notre coopération et notre coordination régionales; faire entendre davantage la voix de la région parmi les organes internationaux qui traitent de l'énergie et participer activement aux processus de décision régionaux et mondiaux qui cherchent à régler les problèmes collectifs qui se présentent à notre région en particulier et à l'humanité en général; [Accepté sous réserve de consultation]

8. *Reconnaissons* l'importance capitale de l'énergie comme facteur nécessaire à l'élimination de la pauvreté, à l'obtention d'une croissance économique durable et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; nous avons conscience que le programme pour le développement au-delà de 2015 ne s'appliquera et que les objectifs de développement durable ne seront atteints que s'il existe des services énergétiques d'un coût abordable, accessibles et durables; à cet égard, nous reconnaissons l'interdépendance de l'énergie et du programme pour le développement au-delà de 2015 et invitons toutes les parties concernées à participer activement aux consultations thématiques sur l'énergie pour l'après-2015 organisées par les Nations Unies; [Accepté sous réserve de consultation]

9. *Convenons* de poursuivre nos efforts pour améliorer la transparence, la prévisibilité et la stabilité des marchés de l'énergie en Asie et dans le Pacifique, compte tenu notamment des problèmes financiers mondiaux, de l'instabilité politique et économique dans de nombreuses régions du monde et des préoccupations croissantes pour l'environnement; [Accepté sous réserve de consultation]

10. *Travaillons* à augmenter et à équilibrer la part dans le bouquet énergétique des combustibles fossiles moins polluants comme le gaz naturel, à développer des sources nouvelles et renouvelables d'énergie, à veiller à l'utilisation sûre et sécurisée de l'énergie nucléaire dans les économies intéressées et à accroître l'efficacité énergétique au stade de l'utilisation finale; ces mesures serviront à renforcer notre sécurité énergétique, à favoriser notre développement économique et à réduire les effets négatifs sur l'environnement; [Accepté sous réserve de consultation]

11. *Augmentons* la part du gaz naturel dans le bouquet énergétique afin de réduire la charge imposée à l'environnement en attachant de l'importance à travailler ensemble à la conversion du gaz naturel en électricité (dite « gaz en électricité ») et *renforçons* l'interconnexion des réseaux électriques dans la région afin de stimuler le commerce de l'électricité, d'éliminer la pauvreté, d'élargir l'accès à l'électricité et de faciliter le développement des économies en développement de la région; [Accepté sous réserve de consultation]

12. *Soutenons* la création de bourses et de marché régionaux et sous-régionaux de l'énergie/électricité pour rendre le coût de l'énergie/électricité raisonnable pour tous les producteurs et tous les consommateurs; [Accepté sous réserve de consultation]

13. *Constatons* que la consommation de charbon et de pétrole en Asie et dans le Pacifique continue d'augmenter en raison de la demande croissante d'énergie dans les économies de la région en expansion rapide; à cet égard, nous soulignons qu'il importe de développer et de diffuser les technologies d'utilisation du charbon et du pétrole à faible émission de carbone et moins polluantes; [Accepté sous réserve de consultation]

14. *Notons favorablement* les progrès sensibles accomplis dans l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la région Asie-Pacifique durant la dernière décennie; l'évolution est encourageante car l'énergie demeure la principale source des émissions de gaz à effet de serre, lesquelles ont tendance à augmenter à mesure que la région poursuit sa croissance économique; *engageons* les États membres de la CESAP à participer activement à l'action mondiale, régionale et sous-régionale visant à améliorer l'efficacité énergétique

afin de maintenir cette tendance positive; [Accepté sous réserve de consultation]

15. *Avons conscience aussi* de la nécessité d'augmenter la part des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans le bouquet énergétique mondial, ce qui contribuerait grandement à la solution des problèmes créés par la hausse de la demande énergétique et à la réalisation de l'accès universel à des services de l'énergie modernes et durables; [Accepté sous réserve de consultation]

16. *Notons* que la croissance démographique rapide et les taux élevés d'urbanisation dans la région et les modifications qui en résultent dans les modes de consommation de l'énergie font augmenter la demande d'énergie dans tous les pays de la région; *estimons*, à cet égard, qu'un développement durable nécessite: a) l'élimination de la pauvreté; b) la promotion de modes durables de consommation et de production de l'énergie; et c) la modification des pratiques non durables; [Accepté sous réserve de consultation]

17. ***Encourageons, à cet égard, le renforcement du rôle de la CESAP et de ses bureaux sous-régionaux, suivant leurs capacités respectives, pour aider les États membres à traiter des problèmes de l'énergie dans le contexte du développement durable, notamment l'élargissement de l'accès aux technologies appropriées et avancées pour les pays les plus vulnérables, parmi lesquels les pays sans littoral, et [prenons note de l'initiative du Secrétaire général sur l'Énergie durable pour tous;] [Variante 1: accueillons favorablement les recommandations figurant dans le document final de la Conférence Rio+20;] [Variante 2: accueillons favorablement l'initiative du Secrétaire général sur l'Énergie durable pour tous;]***

18. *Reconnaissons* le rôle essentiel des gouvernements et des politiques nationales, régionales et internationales pour promouvoir une sécurité énergétique accrue et l'utilisation durable de l'énergie, pour améliorer l'efficacité énergétique et pour fournir un plus large accès à l'énergie moderne en Asie et dans le Pacifique; [Accepté sous réserve de consultation]

19. *Soulignons* le rôle déterminant du secteur privé dans l'exécution des projets, notamment ceux qui relèvent entre autres de partenariats public-privé, dans les domaines de l'utilisation durable de l'énergie, de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable et de l'accès aux services modernes de l'énergie; [Accepté sous réserve de consultation]

20. *Soulignons* le rôle important des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque eurasienne de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international, et des organisations internationales et des pays donateurs pour progresser vers l'utilisation durable de l'énergie, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et un plus large accès aux services modernes de l'énergie; [Accepté sous réserve de consultation]

21. *Reconnaissons* que le renforcement du commerce de l'énergie est un puissant stimulant du raffermissement de la coopération intrarégionale pour la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie parmi tous les intéressés, notamment les pays producteurs d'énergie, les pays de transit et les

pays consommateurs; *attachons une grande importance* à la création d'un environnement favorable aux investissements dans l'infrastructure de production, de transit et de livraison, ainsi qu'aux politiques de facilitation, pour les ressources d'énergie primaire et pour l'électricité; [Accepté sous réserve de consultation]

22. *Reconnaissons* le potentiel et le besoin considérables d'une connectivité énergétique et de marchés de l'énergie dans la région au moyen d'une infrastructure transfrontalière et de la pratique du commerce de l'énergie, notamment d'oléoducs et de gazoducs et de réseaux de distribution de l'électricité, et *soulignons* qu'il s'agit là d'un domaine crucial de coopération régionale pour assurer le transport fiable, efficace et sûr des ressources énergétiques et contribuer ainsi à augmenter la sécurité énergétique; *exprimons notre profonde préoccupation* en rapport avec les influences et les obstacles extrarégionaux qui entravent les efforts collectifs des pays d'Asie et du Pacifique pour renforcer l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique dans la région; *soulignons* le besoin de promouvoir la connectivité de l'infrastructure physique pour le commerce transfrontalier de l'énergie qui pourrait assurer le transport fiable, efficace et sûr des ressources énergétiques et contribuer ainsi à renforcer la sécurité énergétique; [Accepté sous réserve de consultation]

23. *Soulignons* qu'il est important de veiller à constituer un bouquet énergétique approprié en Asie et dans le Pacifique par des mesures comme, notamment, l'utilisation accrue d'énergie renouvelable d'un coût économique, la consommation plus efficace des combustibles fossiles et l'usage des technologies moins polluantes des combustibles fossiles, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer les effets négatifs sur l'environnement; *reconnaissons* que les activités des pays dans les domaines plus vastes liés à l'énergie suivent des priorités conditionnées par leurs difficultés, capacités et circonstances nationales particulières, notamment la composition de leur bouquet énergétique; [Accepté sous réserve de consultation]

24. *Reconnaissons* qu'il est important d'améliorer davantage le climat des investissements en Asie et dans le Pacifique, ce qui peut se faire notamment par l'établissement de mécanismes financiers publics et privés pour stimuler l'exécution des projets concernant l'infrastructure énergétique transfrontalière, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et l'élargissement de l'accès aux services de l'énergie moderne; [Accepté sous réserve de consultation]

25. *Soulignons* que la satisfaction de la demande future d'énergie en Asie et dans le Pacifique requiert des moyens d'investissement adéquats tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs, étant entendu a) que les investissements devraient viser aussi à rendre les services de l'énergie plus abordables et plus accessibles aux pauvres, et b) que la disponibilité des capitaux est une condition nécessaire mais non suffisante pour fournir l'accès aux services modernes de l'énergie; un environnement favorable et des mécanismes appropriés d'investissement sont essentiels pour procurer un financement adéquat; [Accepté sous réserve de consultation]

26. *Apprécions grandement* les mesures prises pour renforcer la coopération énergétique régionale par l'intermédiaire des organisations régionales et sous-régionales telles que l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), l'Organisation de coopération économique (OCE), le Conseil des

organisations régionales du Pacifique, l'Organisation de Shanghai pour la coopération (SCO), et l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et la Commission économique eurasiennne; conscients de la gravité et de la complexité des problèmes de sécurité énergétique en Asie et dans le Pacifique, *invitons* ces organisations à s'allier et à travailler collectivement à la solution de ces problèmes afin de promouvoir le développement durable et la prospérité économique pour tous les pays de la région; [Accepté sous réserve de consultation]

27. *Avons conscience* de la nécessité de renforcer la sécurité énergétique, dans le contexte du développement durable, en élargissant l'accès aux services de l'énergie, ce qui peut jouer un rôle essentiel à l'appui du processus de développement dans les pays en développement de la région, particulièrement les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; *avons conscience aussi* que les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement manquent souvent des capacités nécessaires pour fixer les références de base à partir desquelles formuler des politiques énergétiques efficaces et suivre leur application; [Accepté sous réserve de consultation]

28. *Attachons* une grande importance à une coopération technologique capable de créer un énorme effet de synergie dans la région, et *proclamons* notre engagement à pratiquer une coopération technologique active dans les domaines de la production, du transport, du traitement et de la consommation de l'énergie, y compris la promotion des technologies avancées pour l'exploration, la production et le transport des combustibles fossiles, l'exploitation de l'énergie renouvelable et l'augmentation de l'efficacité énergétique; [Accepté sous réserve de consultation]

29. *Saluons* la Déclaration de Saint Pétersbourg – Sécurité énergétique: problèmes et choix stratégiques⁵, adoptée en 2012 à la Réunion ministérielle de l'APEC sur l'énergie; à cet égard, *notons favorablement* la décision prise par les dirigeants de l'APEC au Sommet de Vladivostok, tenu en septembre 2012, d'élaborer un plan d'action pour réaliser l'objectif ambitieux d'une réduction globale de l'intensité énergétique de 45 % à l'échéance de 2035, tout en notant que le rythme de progrès des différentes économies peut varier suivant les circonstances intérieures⁶; [Accepté sous réserve de consultation]

30. *Accueillons favorablement* l'offre du Gouvernement de la République de Corée d'accueillir le vingt-deuxième Congrès mondial de l'énergie qui sera organisé par le Conseil mondial de l'énergie, se tiendra à Daegu (République de Corée) du 13 au 17 octobre 2013 et offrira à toutes les parties intéressées du secteur de l'énergie un cadre pour se réunir et échanger leurs vues sur les problèmes régionaux et mondiaux de l'énergie; [Accepté sous réserve de consultation]

31. *Avons conscience* de l'importance cruciale de la coopération régionale et internationale pour promouvoir une sécurité énergétique accrue et l'utilisation durable de l'énergie afin de créer les conditions dans lesquelles les secteurs énergétiques des économies d'Asie-Pacifique pourront apporter leur contribution maximale au développement durable, au bien-être de leur

⁵ Voir www.apec.org/Meeting-Papers/Ministerial-Statements/Energy/2012_energy.aspx.

⁶ Voir http://apec.org/Meeting-Papers/Leaders-Declarations/2012/2012_aelm.aspx.

population et à la qualité de l'environnement; *convenons* de renforcer la coopération régionale et internationale pour une sécurité énergétique accrue et pour l'utilisation durable de l'énergie, tout en prenant en considération la diversité des situations économique, sociale et environnementale de nos pays; à cet égard, *adoptons* le plan d'action joint en annexe qui fera l'objet d'un examen périodique, conformément à la décision des États membres de la CESAP; [Accepté sous réserve de consultation]

32. *Invitons* les membres et membres associés de la Commission à coopérer positivement à la solution des problèmes de sécurité énergétique dans les principaux domaines conformément au plan d'action.

33. *Prions* la Secrétaire exécutive:

a) De donner une place plus visible aux questions de l'énergie et de les intégrer aux activités programmatiques de la CESAP; [Accepté sous réserve de consultation]

b) De donner la priorité à la mobilisation des ressources financières de toutes origines pour la mise en œuvre de la présente déclaration et du plan d'action; [Accepté sous réserve de consultation]

c) De faciliter la diffusion de l'information, l'échange des meilleures pratiques et l'organisation et l'exécution de toutes les initiatives et tous les projets concernant l'énergie qui tendent à renforcer l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique, à diversifier les sources d'énergie et à promouvoir l'utilisation durable de l'énergie dans la région; [Accepté sous réserve de consultation]

d) De travailler en collaboration étroite avec ONU-Énergie, les autres commissions régionales et les organisations internationales et multilatérales compétentes à la mise en œuvre de la présente déclaration et du projet de plan d'action, et de continuer à promouvoir la coopération et les partenariats en synergie avec les diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé et les organisations sous-régionales, les fonds et les programmes qui jouent un rôle de plus en plus important pour renforcer la sécurité énergétique; [Accepté sous réserve de consultation]

e) **[D'élaborer, en consultation avec les membres et membres associés de la Commission, un ensemble d'objectifs et d'indicateurs ambitieux qui serviront à encadrer la mesure et l'évaluation des progrès accomplis dans le traitement des problèmes de sécurité énergétique aux niveaux régional et national et au niveau des ménages dans la région Asie-Pacifique;]**

f) De promouvoir le réseautage et le partage des informations entre les organisations nationales et sous-régionales pour mettre en œuvre la présente déclaration et le plan d'action; [Accepté sous réserve de consultation]

g) De convoquer le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel en 2018 au plus tard; [Accepté sous réserve de consultation]

B. Projet de plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2014-2018) [Accepté sous réserve de consultation]

I. Introduction

Le Forum Asie-Pacifique de l'énergie s'est tenu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 27 au 30 mai 2013. Le Forum a adopté la déclaration ministérielle de Vladivostok sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique. Le présent plan d'action s'appuie sur la résolution 67/215 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a proclamé la décennie 2014-2024 Décennie des Nations Unies de l'énergie durable pour tous, et sur les principes énoncés dans la déclaration ministérielle de Vladivostok. Le plan d'action présente la vision régionale d'une coopération visant une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie; il contient des initiatives qui répondent aux besoins plus spécifiques de la région Asie-Pacifique dans sa diversité et de ses sous-régions. [Accepté sous réserve de consultation]

A. Objectifs du plan d'action

Les principaux objectifs du plan d'action sont les suivants: a) appuyer la mise en œuvre de la déclaration ministérielle de Vladivostok; b) permettre aux États membres de la CESAP de traiter des problèmes de sécurité énergétique aux niveaux de la région, des sous-régions, des pays et des ménages au moyen de la coopération régionale; c) faciliter un dialogue et une coopération continue entre les États membres afin de renforcer la sécurité énergétique et de travailler à la réalisation du développement durable. [Accepté sous réserve de consultation]

Le plan d'action ne constitue pas un cadre d'action obligatoire; il dresse plutôt une liste d'actions volontaires que les États membres peuvent mener au moyen de la coopération régionale pour élaborer et exécuter des politiques cohérentes de l'énergie, compte tenu de leur situation nationale et de leurs aspirations au développement particulières.

B. Vision

Une région Asie-Pacifique où:

- L'énergie durable pour tous est une réalité [Accepté sous réserve de consultation]
- Une plus grande sécurité énergétique est présente du niveau de la région à celui des ménages [Accepté sous réserve de consultation]
- Un avenir d'équité, de diversification et d'accès pour tous est garanti en matière d'énergie [Accepté sous réserve de consultation]

- La part des énergies moins polluantes est plus grande dans le bouquet énergétique général [Accepté sous réserve de consultation]

II. Domaines d'action

A. Établissement d'une plate-forme visant à faciliter un dialogue et une coopération continus entre les États membres de la CESAP, axés sur une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie [Accepté sous réserve de consultation]

1. Intégrer les stratégies et actions en faveur d'une plus grande sécurité énergétique dans les plans de développement nationaux. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Accroître la cohérence et la disponibilité des statistiques énergétiques, et des informations relatives aux politiques de sécurité énergétique de manière à permettre des analyses et à identifier les domaines méritant une attention particulière en vue d'un dialogue et d'une coopération continus et d'éventuelles actions conjointes mutuellement avantageuses. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Promouvoir les initiatives régionales et nationales existantes qui s'alignent sur les objectifs de l'Énergie durable pour tous, ainsi que les initiatives qui résultent des efforts individuels et communs faits par les États membres pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Faciliter le dialogue régional sur l'énergie afin de renforcer la coopération entre les pays producteurs, les pays de transit et les pays consommateurs d'énergie.

5. Encourager la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux en faveur d'une plus grande sécurité énergétique. [Accepté sous réserve de consultation]

B. Œuvrer pour l'accès universel aux services modernes de l'énergie

1. Élaborer des programmes régionaux [Présidence] afin de permettre aux États membres d'accélérer l'élargissement de l'accès aux services modernes de l'énergie par des politiques et des mécanismes de financement novateurs, avec la participation des différentes parties concernées. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Améliorer l'accès à des services modernes de l'énergie qui soient fiables, d'un coût abordable, économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement sains, en particulier pour les populations des pays en développement pauvres en énergie, en renforçant les mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Établir et reproduire des mécanismes de financement plus novateurs aux niveaux micro et macro en vue d'améliorer l'accès aux services modernes de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Accélérer la fourniture d'électricité pour l'éclairage, les communications et les appareils modernes et pour les utilisations productives. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Promouvoir les solutions énergétiques micro, mini et hors réseau, le cas échéant, en particulier pour les zones rurales. [Accepté sous réserve de consultation]

C. Promouvoir la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables

1. Intégrer les stratégies et les actions en matière de déploiement et de diffusion des énergies renouvelables dans les plans nationaux de développement pour l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Partager les expériences et les pratiques dans l'établissement des cibles et des plans d'action en matière d'énergie renouvelable, définis sur une base volontaire. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Renforcer le cadre politique pour promouvoir les technologies de l'énergie renouvelable, notamment les petites centrales hydroélectriques, le solaire, l'éolien, la géothermie, les énergies marines et les diverses formes de bioénergie, qui sont adaptées idéalement aux applications en mini-réseau et hors réseau, notamment dans les zones rurales reculées et dispersées. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Renforcer l'environnement propice à la promotion et au développement à grande échelle des technologies renouvelables, notamment l'énergie éolienne à terre et au large, l'énergie photovoltaïque, l'énergie thermique solaire, l'énergie solaire à concentration, l'énergie géothermique, l'énergie hydraulique et la biomasse. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Promouvoir les politiques et les modèles économiques qui favorisent les recherches et les innovations en matière d'énergie renouvelable, les tarifs de distribution, le règlement imposant la diversification du portefeuille énergétique et les ventes par enchères publiques nécessaires pour réduire le coût des technologies d'exploitation des énergies renouvelables. [Accepté sous réserve de consultation]

6. Promouvoir l'utilisation durable de la biomasse et des autres sources d'énergie renouvelables en améliorant les modes actuels d'utilisation comme la gestion des ressources, l'utilisation plus efficace du bois de feu et des produits et des technologies nouveaux ou améliorés. [Accepté sous réserve de consultation]

D. Améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie et assurer la durabilité dans l'approvisionnement, la distribution et la consommation d'énergie [Accepté sous réserve de consultation]

1. Intégrer les stratégies et actions en matière d'efficacité énergétique dans les plans de développement nationaux pour l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Renforcer les cibles et les plans d'action en matière d'efficacité énergétique. [Accepté sous réserve de consultation]
3. Promouvoir l'utilisation efficace et moins polluante des combustibles fossiles dans la production, la distribution et la consommation finale d'électricité. [Accepté sous réserve de consultation]
4. Accroître l'efficacité énergétique dans les systèmes mécaniques, les appareils et l'éclairage. [Accepté sous réserve de consultation]
5. Réduire l'intensité énergétique dans les secteurs de l'économie, tels que l'industrie, l'agriculture, les transports et le bâtiment. [Accepté sous réserve de consultation]
6. Promouvoir l'harmonisation des politiques, règlements, codes et normes en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]
7. Organiser des campagnes de sensibilisation des consommateurs, suivies de mesures plus spécifiques, d'étiquetage notamment. [Accepté sous réserve de consultation]
8. Élaborer des mécanismes novateurs pour donner accès au financement, aux investissements et aux services favorisant l'efficacité énergétique, tels que les sociétés de services de l'énergie (SSE). [Accepté sous réserve de consultation]

E. Diversifier le bouquet énergétique et renforcer la sécurité énergétique [Accepté sous réserve de consultation]

1. Promouvoir la diversification des ressources énergétiques économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement saines, eu égard à la gestion de la demande énergétique. [Accepté sous réserve de consultation]
2. Faciliter la mise en valeur des ressources énergétiques locales afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la durabilité énergétique à long terme dans les pays en développement. [Accepté sous réserve de consultation]

F. Améliorer le commerce de l'énergie et les possibilités d'investissement pour optimiser le développement et l'utilisation des ressources énergétiques actuelles et émergentes [Accepté sous réserve de consultation]

1. Améliorer la durabilité, l'efficacité, la prévisibilité et la transparence des marchés de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]
2. Promouvoir les marchés intégrés de l'énergie dans les sous-régions et dans la région. [Accepté sous réserve de consultation]
3. Promouvoir des régimes législatifs et réglementaires transparents, équitables, stables et d'application effective pour

encourager les investissements internationaux en amont et en aval. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Amplifier les efforts en faveur de la mobilisation des ressources financières par l'intermédiaire des partenariats public-privé, de l'investissement étranger direct et des institutions financières multilatérales pour l'exécution de projets communs d'infrastructure énergétique [Accepté sous réserve de consultation], et créer des environnements économiques plus favorables comportant des politiques, des réglementations et des plans pour l'énergie nouveaux ou révisés afin de stimuler les investissements commerciaux et de développer les marchés (par exemple, par des réformes tarifaires et des cadres réglementaires destinés à promouvoir la transparence et l'efficacité). [Accepté sous réserve de consultation]

5. Encourager les investissements dans l'élaboration et l'exécution de projets pour le transport des ressources énergétiques dans les sous-régions, notamment pour les réseaux de distribution de l'électricité et les oléoducs et les gazoducs. [Accepté sous réserve de consultation]

6. Accroître les efforts d'amélioration des mécanismes du marché pour le commerce du pétrole et des produits pétroliers. [Accepté sous réserve de consultation]

7. Renforcer la préparation aux situations d'urgence dans le domaine de l'énergie, y compris la gestion coordonnée des stocks stratégiques d'énergie et les mesures en cas de situation d'urgence touchant l'infrastructure énergétique. [Accepté sous réserve de consultation]

G. Améliorer la politique fiscale et les mécanismes de financement pour stimuler et développer les marchés en faveur de l'énergie durable [Accepté sous réserve de consultation]

1. Créer un environnement de politique générale stable, une gouvernance et des cadres institutionnels sains, et des politiques favorables aux investissements privés dans les ressources d'énergie durable et les technologies correspondantes. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Promouvoir les instruments capables de réduire les risques et d'accroître les investissements privés dans les énergies durables par l'utilisation ciblée de fonds publics et philanthropiques. [Accepté sous réserve de consultation]

H. Améliorer les statistiques énergétiques et faciliter le partage des données et des informations [Accepté sous réserve de consultation]

1. Améliorer la fiabilité, la disponibilité et la comparabilité des données statistiques et des informations au sujet des politiques portant sur la production et la consommation des ressources énergétiques afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes et de

rendre l'élaboration des politiques plus compatible avec le développement durable. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Évaluer et quantifier les avantages socioéconomiques de l'efficacité énergétique et du potentiel des énergies renouvelables aux niveaux régional et national. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Mettre en place l'échange régulier d'informations et de données sur l'élaboration et la mise en œuvre des cadres législatifs et réglementaires dans le secteur de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Créer des sources d'information sur les données, les politiques et les meilleures pratiques dans le domaine de l'énergie et veiller à ce qu'elles restent accessibles et gratuites, selon qu'il convient. [Accepté sous réserve de consultation]

I. Réduire au minimum l'impact du secteur de l'énergie sur l'environnement

1. Promouvoir le développement et l'utilisation des ressources énergétiques écologiquement saines et le déploiement et le transfert des technologies de l'énergie propre. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Promouvoir l'application des technologies de réduction de la pollution en fin de course, telles que la capture et le stockage du carbone. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Accélérer les efforts pour utiliser les technologies novatrices qui promeuvent l'usage plus efficace des combustibles fossiles et prendre en considération les points de vue et les intérêts de toutes les parties concernées, y compris le secteur privé, les organisations de la société civile et les populations vulnérables, dans l'élaboration et l'application des politiques du secteur de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Aider à la transition vers l'utilisation moins polluante des combustibles fossiles liquides et gazeux, lorsqu'elle est considérée plus écologiquement saine, socialement acceptable et économiquement rationnelle. [Accepté sous réserve de consultation]

J. Promouvoir l'utilisation plus efficace et moins polluante du pétrole [Accepté sous réserve de consultation]

1. Promouvoir l'utilisation efficace et propre du pétrole au moyen des technologies avancées et appropriées. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Élargir la coopération régionale et internationale pour réduire et supprimer le torchage du gaz dans les installations de traitement du pétrole comme les raffineries et les usines pétrochimiques, afin de réduire la pollution et de lutter contre les changements climatiques. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Renforcer la collaboration portant sur les échanges d'information et les expériences de cofinancement, la recherche-

développement, les programmes de démonstration. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Promouvoir le transfert des technologies pour l'utilisation propre du pétrole en vue de favoriser la diffusion de ces technologies. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Stimuler l'usage des technologies avancées d'augmentation de la récupération du pétrole qui permettent de maximiser l'efficacité dans l'emploi du potentiel de ressources des États membres. [Accepté sous réserve de consultation]

6. Élargir la coopération au niveau régional concernant la création des conditions économiques nécessaires à la production commerciale du pétrole « difficile » en utilisant les technologies avancées, en modernisant les capacités de raffinement du pétrole et en veillant à la réalisation d'investissements précurseurs dans l'infrastructure du pétrole et du gaz. [Accepté sous réserve de consultation]

K. Promouvoir l'utilisation efficace et propre du charbon

1. Promouvoir l'utilisation efficace et propre du charbon au moyen des technologies avancées en matière de combustion du charbon, telles que les centrales au charbon supercritiques, les chaudières industrielles plus efficaces, la combustion en lit fluidisé et la gazéification du charbon. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Renforcer la collaboration concernant l'échange d'information et les expériences de cofinancement, la recherche-développement et les programmes de démonstration. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Promouvoir le transfert des technologies d'utilisation propre du charbon afin de favoriser la diffusion de cette technologie. [Accepté sous réserve de consultation]

L. Promouvoir la production, le commerce et l'utilisation accrues du gaz naturel en tant que combustible à faible émission [Accepté sous réserve de consultation]

1. Accroître la part donnée dans le bouquet énergétique au gaz naturel qui est l'un des combustibles fossiles causant la plus faible émission de carbone, notamment pour les projets de conversion du gaz en électricité, afin de faciliter la transition vers une économie à plus faible émission de carbone. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Créer un marché régional du gaz naturel comprimé et liquéfié. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Promouvoir des investissements stables dans l'infrastructure du gaz naturel, y compris les installations de compression et de liquéfaction. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Étudier les possibilités d'exploiter les ressources non conventionnelles de gaz naturel, comme le gaz de schiste, leur potentiel commercial et leur impact sur l'environnement. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Développer les technologies et créer les conditions de marché pour augmenter l'utilisation du gaz dans les transports et la rendre plus efficace. [Accepté sous réserve de consultation]

M. Promouvoir le développement des technologies énergétiques avancées [Accepté sous réserve de consultation]

1. Établir des feuilles de route régionales et nationales en matière de technologies qui facilitent la coopération régionale et permettent de saisir les possibilités offertes et de franchir les obstacles rencontrés par les applications des technologies énergétiques émergentes, notamment les applications des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les secteurs d'utilisation finale. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Transférer les technologies énergétiques avancées et moins polluantes à des conditions préférentielles et concessionnelles, convenues mutuellement, particulièrement vers les pays en développement. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Encourager la recherche-développement par la coopération internationale, notamment la coopération Sud-Sud, concentrer l'attention sur les technologies énergétiques appropriées et promouvoir les projets de démonstration communs dans les domaines clefs. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Promouvoir les investissements publics et privés dans la recherche-développement portant sur les technologies écologiquement saines. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Promouvoir la coopération pour le développement novateur des secteurs de l'énergie dans la région. [Accepté sous réserve de consultation]

N. Développer des infrastructures communes et des politiques harmonisées de l'énergie en vue de renforcer l'intégration économique de la région [Accepté sous réserve de consultation]

1. Mettre en place des mécanismes transparents d'évaluation des coûts de la distribution et de la transmission qui favorisent l'efficacité énergétique et offrent des possibilités égales de connecter les sources d'énergie au réseau. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Promouvoir les initiatives en faveur de la connectivité énergétique régionale, notamment celles qui portent sur le développement de l'infrastructure énergétique transfrontalière comme les oléoducs et les gazoducs et les réseaux électriques, en définissant les options envisageables en vue d'un réseau électrique régional intégré qui pourrait contribuer au développement d'une « autoroute de l'énergie » asiatique. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Étendre les réseaux électriques transfrontaliers et augmenter l'efficacité de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie. Coordonner les stratégies pour l'infrastructure connectée aux réseaux. [Accepté sous réserve de consultation]

4. [Prendre en considération les opinions de toutes les parties intéressées à l'exécution des projets pour l'énergie qui ont une portée transfrontalière.]

5. Faciliter le commerce international de l'énergie et développer les marchés régionaux et sous-régionaux de l'électricité. [Accepté sous réserve de consultation]

6. Élaborer des normes communes et transparentes pour les producteurs d'électricité indépendants et pour les contrats d'achat d'électricité dans le respect des règles et des procédures nationales. [Accepté sous réserve de consultation]

O. Promouvoir le renforcement des capacités, l'éducation et le partage des connaissances dans le domaine de l'énergie [Accepté sous réserve de consultation]

1. Organiser des réunions et des activités régionales de réseautage et veiller à obtenir la participation des principales parties prenantes et des représentants des organismes compétents des États membres de la CESAP afin de coordonner les efforts communs et d'échanger des informations sur les politiques de l'énergie prévues ou en cours. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Publier des rapports conjoints périodiques sur les progrès accomplis par les États membres de la CESAP et sur les meilleures pratiques pour vaincre la pauvreté énergétique, renforcer la sécurité énergétique et répandre l'utilisation durable de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Échanger les meilleures pratiques dans les domaines de la gestion durable de l'énergie, de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie en encourageant les réseaux d'experts du secteur public et d'entreprises privées pertinentes. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Mener des activités de recherche et d'analyse pour appuyer l'élaboration d'objectifs et de mesures, y compris les objectifs et les mesures qui sont mentionnés dans le présent plan d'action. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Promouvoir les activités d'éducation et de formation afin d'améliorer la capacité des pays en développement de traiter les problèmes de sécurité énergétique et de renforcer la résilience. [Accepté sous réserve de consultation]

III. Domaines d'action pour les sous-régions

A. Asie de l'Est et du Nord-Est

1. Renforcer la coopération au moyen du réseautage parmi les experts de l'énergie afin de faciliter l'échange d'informations et d'avis sur les questions nationales, sous-régionales, régionales et mondiales concernant la sécurité énergétique, et chercher un soutien intellectuel à cet égard. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Reconnaissant que la sous-région comprend les plus grands producteurs et consommateurs d'énergie, les États membres conviennent de coopérer pour étudier le plein potentiel du commerce intra-sous-régional de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Promouvoir des initiatives pour la connectivité énergétique sous-régionale, notamment des initiatives centrées sur le développement de l'infrastructure transfrontalière, et examiner les possibilités de créer un réseau électrique et un système intra-sous-régional d'approvisionnement en électricité en vue de renforcer la coopération et l'interdépendance sous-régionales. [Accepté sous réserve de consultation]

B. Asie du Nord et Asie centrale

1. Travailler ensemble pour créer des ressources communes d'information et des systèmes communs de partage des connaissances sur les cadres législatifs et réglementaires, la participation du public, les mécanismes financiers, les partenariats public-privé et les projets réussis visant à promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de l'énergie renouvelable dans la sous-région. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Renforcer les mécanismes de coopération existant en matière d'énergie parmi les États membres d'Asie du Nord et d'Asie centrale afin de mieux coordonner les politiques nationales de l'énergie et de réaliser leur plein potentiel de coopération sous-régionale dans le domaine de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie au bénéfice de tous les États membres participants et, dans ce contexte, inviter la CESAP et la CEE-ONU, les autres organismes compétents des Nations Unies et les autres organisations et institutions financières internationales à augmenter leurs actions de renforcement des capacités concernant les initiatives régionales, sous-régionales et interrégionales comme le Programme de partenariat pour une passerelle verte et le « Forum international: l'énergie au service du développement durable ». [Accepté sous réserve de consultation]

3. Travailler conjointement à l'existence d'une infrastructure transfrontalière harmonisée de l'énergie qui soit efficace et fiable, compte tenu du fait que la plupart des pays de la sous-région sont des pays en développement sans littoral et, à cette fin, soutenir la poursuite des consultations bilatérales et régionales sur ce sujet. [Accepté sous réserve de consultation]

C. Pacifique

1. Créer un cadre pour acquérir des données et des informations concernant l'énergie comme les plans nationaux pour l'énergie, les feuilles de route, les données de base essentielles, les statistiques et les documents de projet, afin de remédier au manque de connaissances et d'appliquer les leçons apprises, d'améliorer la coordination entre tous les partenaires et de mieux mesurer les réalisations.

2. Entreprendre des activités de renforcement des capacités et de formation afin d'améliorer l'accessibilité, le coût économique et la durabilité de l'énergie utilisée pour le transport et l'électricité en s'inspirant des leçons apprises au sujet de l'amélioration de la tarification, de l'efficacité énergétique et des ressources renouvelables.

3. Promouvoir l'intégration des marchés nationaux de l'énergie pour aider à connecter les communautés, pour créer des économies d'échelle, pour accroître les moyens de financement et pour renforcer le partage des technologies et des capacités dans les pays et les territoires insulaires du Pacifique.

D. Asie du Sud et du Sud-Ouest

1. Accélérer la création d'une infrastructure sous-régionale de connectivité, comme les interconnexions des gazoducs et des réseaux électriques, et faciliter la création d'un marché sous-régional intégré afin d'augmenter le commerce de l'énergie en vue de renforcer la sécurité énergétique au niveau sous-régional, au niveau national et au niveau des ménages. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Promouvoir les énergies renouvelables pour les applications décentralisées et la production d'électricité connectée au réseau. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Encourager le développement et l'exécution de projets de conversion du gaz en électricité pour faciliter les interconnexions des réseaux électriques et le commerce portant sur l'énergie dans la sous-région. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Renforcer un cadre institutionnel pluripartite sous-régional pour accélérer l'élargissement de l'accès aux services de l'énergie moderne en accordant l'attention voulue à la tarification supportable pour les pauvres et en utilisant un ensemble de politiques, de modèles d'entreprise et de mécanismes de financement originaux, tout en gérant efficacement les connaissances. [Accepté sous réserve de consultation]

5. Renforcer un mécanisme de financement sous-régional pour soutenir la mise en œuvre du présent plan d'action. [Accepté sous réserve de consultation]

6. Renforcer la coopération Sud-Sud à l'intérieur de la sous-région pour faciliter le transfert des technologies concernant l'énergie, spécialement les technologies de l'énergie écologiquement saines, ainsi que les coentreprises pour la recherche-développement et la diffusion de ces technologies. [Accepté sous réserve de consultation]

7. Développer la coopération et la synergie entre l'Initiative de la baie du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC), l'Organisation de coopération économique (OCE) et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), qui sont les principales organisations dans la sous-région, pour l'application de leurs décisions concernant l'énergie, afin de renforcer la sécurité énergétique sous-régionale. [Accepté sous réserve de consultation]

E. Asie du Sud-Est

1. Promouvoir le commerce de l'énergie et la connectivité énergétique:

a) Soutenir la connectivité sous-régionale (oléoducs et gazoducs, réseau d'électricité commun et accès aux véhicules de transport du pétrole sur terre ou sur mer) pour promouvoir les échanges d'énergie et l'utilisation économique des ressources énergétiques. [Accepté sous réserve de consultation]

b) Promouvoir l'harmonisation des réglementations et la normalisation technique dans le secteur de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

2. Améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie:

a) Étudier les divers instruments économiques qui encouragent le développement d'un marché pour l'efficacité énergétique. [Accepté sous réserve de consultation]

b) Repérer les principaux domaines de gaspillage dans la consommation d'énergie et offrir des directives pour améliorer l'efficacité par l'éducation, la sensibilisation et le respect des règles fixées. [Accepté sous réserve de consultation]

c) Promouvoir les technologies et les appareils à haute efficacité énergétique par l'application et l'harmonisation de normes d'efficacité énergétique et de programmes d'étiquetage. [Accepté sous réserve de consultation]

d) Promouvoir les meilleures pratiques de gestion de l'énergie. [Accepté sous réserve de consultation]

e) Promouvoir la production, la transmission et la distribution efficaces de l'électricité. [Accepté sous réserve de consultation]

3. Promouvoir l'énergie propre: [Accepté sous réserve de consultation]

a) Augmenter la part de l'énergie propre dans le bouquet énergétique de l'Asie du Sud-Est afin de tirer profit du vaste potentiel d'énergie renouvelable de la sous-région et de réduire la dépendance envers les ressources énergétiques importées. [Accepté sous réserve de consultation]

b) Utiliser l'expérience régionale pour lancer un programme de partenariat sur la recherche, le développement et l'application de l'énergie renouvelable. [Accepté sous réserve de consultation]

4. Promouvoir les politiques de l'énergie durable: [Accepté sous réserve de consultation]

a) Renforcer les politiques de l'énergie pour augmenter l'efficacité dans l'utilisation des ressources énergétiques afin de réduire la dépendance envers les ressources énergétiques importées. [Accepté sous réserve de consultation]

- b) Restructurer les mécanismes de tarification de l'énergie afin que les prix de l'énergie répercutent les coûts. [Accepté sous réserve de consultation]

IV. Mécanisme d'examen et d'évaluation

La CESAP entreprendra un examen périodique des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action en s'appuyant sur les informations fournies par les membres et membres associés sur une base volontaire, ainsi qu'en collaborant avec les organisations internationales. Le rapport d'examen sera soumis au deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui devra se tenir au plus tard en 2018. [Accepté sous réserve de consultation]

II. Compte rendu des travaux

A. Problèmes émergents et persistants ainsi que possibilités de coopération régionale pour promouvoir et renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie

2. La Réunion était saisie d'un document de référence intitulé « Problèmes émergents et persistants ainsi que possibilités de coopération régionale pour promouvoir et renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie » (E/ESCAP/APEF/RPM/1).

3. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Chine, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Ouzbékistan et Pakistan.

4. Des remerciements ont été adressés à la Fédération de Russie pour avoir proposé d'accueillir le Forum Asie-Pacifique de l'énergie à Vladivostok du 27 au 30 mai 2013, qui a pour objectif de renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie dans la région Asie-Pacifique.

5. Exposant la situation énergétique actuelle de leur pays, avec les principaux défis à relever et les possibilités offertes en matière de renforcement de la sécurité énergétique, les délégations ont convenu de l'importance de l'énergie pour le développement économique et social.

6. Les représentants de certains États membres ont fait part de leurs préoccupations concernant le grand nombre de personnes privées d'accès aux services énergétiques modernes dans la région Asie-Pacifique et ont déclaré que la situation nécessitait une action urgente. De même, certains pays ont souligné l'importance de l'amélioration de l'intensité énergétique des économies et ont noté que les améliorations en matière d'efficacité énergétique contribueraient aussi à la réalisation des objectifs permettant d'atteindre à l'électricité pour tous.

7. Certains pays ont demandé instamment que l'exploitation des sources d'énergie renouvelable, telles que le soleil, l'eau, le vent et la biomasse, soit l'instrument clef de la réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, et ont exprimé leur soutien à l'action menée pour rendre l'économie plus « verte ».

8. Un accord a été conclu sur le rôle capital de la coopération régionale et sous-régionale entre les États membres quant aux efforts pour parvenir au renforcement de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie. Dans ce contexte, les représentants de certains pays ont souligné les possibilités offertes et l'importance représentée par l'amélioration de la connectivité physique, un meilleur financement des projets énergétiques, le transfert de technologies et l'échange d'idées sur les politiques.

9. Une délégation a relevé l'importance de l'initiative « Énergie durable pour tous » du Secrétaire général.

10. Les représentants de certains pays ont noté qu'il était nécessaire d'avoir une approche équilibrée qui tienne compte du rôle de toutes les sources d'énergie sans discrimination à l'encontre de l'une d'entre elles.

11. Les représentants de certains États membres ont insisté sur le fait que les documents de la réunion régionale préparatoire devaient reconnaître la triple crise – énergétique, alimentaire et de l'eau – et souligner les interactions qui menaçaient le renforcement de la sécurité énergétique dans la région.

12. Une délégation a noté la tendance à l'augmentation de la production d'huile et de gaz de schiste en Amérique du Nord et fait observer que cette tendance était susceptible de modifier les modèles d'importation et d'exportation dans les pays d'Asie et du Pacifique. Elle a également noté que la région Asie-Pacifique bénéficiait d'un accès à des ressources d'énergie de bonne qualité et que les pays de la région avaient besoin de travailler ensemble à l'élaboration de nouvelles positions politiques et à un nouveau cadre d'action.

13. S'agissant du document, il a été proposé de remplacer l'expression « accord régional sur l'énergie » par une formulation plus claire qui refléterait les intentions des États membres ainsi que les propositions de coopération politique future. Il a été aussi suggéré de revoir l'expression « résiliente sur le plan énergétique » car le terme « résilient » était en général utilisé dans le contexte des catastrophes naturelles.

B. Examen du projet de déclaration ministérielle

14. La réunion était saisie du projet de déclaration ministérielle (E/ESCAP/APEF/RPM/WP.1). La section I ci-dessus contient les révisions qu'il a été convenu d'apporter au texte de ce projet. Comme les paragraphes 2, 3, 17 et l'alinéa e) du paragraphe 33 n'ont pas fait l'objet d'un accord, les États membres concernés ont été encouragés à poursuivre leur dialogue en vue de parvenir à un accord sur le texte d'ici au 29 mars 2013. Dans le cas où aucun accord ne serait obtenu sur le texte, la discussion se poursuivrait durant le Segment hauts responsables du Forum.

C. Examen du projet de plan d'action

15. La réunion était saisie du projet de plan d'action (E/ESCAP/APEF/RPM/WP.2). Le texte tel qu'il figure à la section I ci-dessus a incorporé une révision du texte, décidée d'un commun accord, ainsi que certaines modifications d'ordre rédactionnel.

16. Le texte de la déclaration sur la vision du projet de plan d'action n'a pas fait l'objet d'un accord. Les États membres concernés ont été encouragés à poursuivre leur dialogue en vue de parvenir à un accord sur le texte d'ici au

29 mars 2013. Dans le cas où aucun accord ne pourrait être obtenu, la discussion se poursuivrait durant le Segment hauts responsables du Forum.

17. Concernant la section III (Domaines d'action pour les sous-régions) du projet de plan d'action, certaines modifications rédactionnelles ont été introduites.

D. Organisation du Forum Asie-Pacifique de l'énergie

18. La réunion était saisie du projet d'ordre du jour provisoire du Forum Asie-Pacifique de l'énergie (E/ESCAP/APEF/RPM/INF/4) et du projet de programme provisoire y afférent (E/ESCAP/APEF/RPM/INF/5).

19. Le point de l'ordre du jour a été présenté par le secrétariat, avec des observations formulées par le représentant de la Fédération de Russie, pays hôte du Forum.

20. Une copie de la lettre d'invitation au Forum, signée conjointement par la Secrétaire exécutive et le Ministre russe de l'énergie, a été distribuée aux délégations qui participaient à la réunion. Les délégations ont été priées de demander à leur Gouvernement de participer au Forum au niveau ministériel.

E. Questions diverses

21. Aucune question n'a été soulevée sous ce point.

F. Adoption du rapport

22. En vue de l'adoption du rapport, le président a informé les délégués que le secrétariat établirait le projet de rapport et en assurerait la distribution par le rapporteur, notant en outre que le projet de rapport devrait être publié en quatre langues d'ici au 29 mars 2013. Les délégués qui participaient à la réunion ont été priés de soumettre au secrétariat leurs observations sur le projet de rapport d'ici au 5 avril 2013 pour permettre au secrétariat de procéder à la publication du rapport de la Réunion régionale préparatoire en tant que document de présession pour le Forum.

III. Organisation

A. Ouverture de la session

23. Une allocution d'ouverture a été prononcée par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP. Elle a été suivie par des déclarations faites par le représentant de la Fédération de Russie, pays hôte du Forum Asie-Pacifique de l'énergie, et le représentant du Cabinet du Secrétaire général.

B. Participation

24. Les représentants des membres ci-après de la CESAP ont participé à la réunion: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Philippines, République de Corée, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Turquie, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

25. Un représentant du Cabinet du Secrétaire général a participé à la réunion.

26. Étaient représentés les programmes et fonds des Nations Unies ci-après: Programme des Nations Unies pour le développement; Programme des Nations Unies pour l'environnement; et Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

27. Étaient aussi représentés les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

C. Élection du Bureau

28. La réunion a élu le Bureau suivant:

Président

M. Talyat Aliev (Fédération de Russie)

Vice-présidents

Asie de l'Est et du Nord-Est:

M. Sung-hwan Oh (République de Corée)

Asie du Nord et Asie centrale:

M. Askar Tazhiyev (Kazakhstan)

Pacifique:

M. Peceli Nakavulevu (Fidji)

Asie du Sud et du Sud-Ouest:

M. Prabhat Kumar (Inde)

Asie du Sud-Est:

M. Prasert Sinsukprasert (Thaïlande)

Rapporteur

M. Ahmad Farid Mohammed (Malaisie)

D. Ordre du jour

29. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Problèmes émergents et persistants ainsi que possibilités de coopération régionale pour promouvoir et renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie.
5. Examen du projet de déclaration ministérielle.
6. Examen du projet de plan d'action.
7. Organisation du Forum Asie-Pacifique de l'énergie.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.
10. Clôture de la réunion.

E. Manifestation parallèle

30. Durant la pause déjeuner, le 14 mars 2013, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a organisé une manifestation parallèle intitulée « Entretien sur l'E.C.O.: énergie, climat et ozone – découvrir les synergies en matière de réfrigération et de climatisation ».

F. Clôture de la réunion

31. Des déclarations ont été faites par le Directeur de la Division de l'environnement et du développement de la CESAP et le Président de la Réunion régionale préparatoire.

Annexe

Liste des documents

Cote	Titre	Point de l'ordre du jour
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/APEF/RPM/1	Problèmes émergents et persistants ainsi que possibilités de coopération régionale pour promouvoir et renforcer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie	4
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/APEF/RPM/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/APEF/RPM/L.2	Projet de rapport	9
<i>Documents de travail</i>		
E/ESCAP/APEF/RPM/WP.1	Projet de déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique	5
E/ESCAP/APEF/RPM/WP.2	Projet de plan d'action sur la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique (2013-2018)	6
<i>Documents d'information</i>		
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/1 (en anglais seulement)	<i>Information for participants</i>	
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/2 (en anglais seulement)	<i>List of participants</i>	
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/3	Programme provisoire	
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/3/Rev.1	Programme provisoire révisé	
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/4 (en anglais seulement)	<i>Draft provisional agenda for the Asian and Pacific Energy Forum</i>	7
E/ESCAP/APEF/RPM/INF/5 (en anglais seulement)	<i>Draft tentative programme for the Asian and Pacific Energy Forum</i>	7